

Communiqué de Presse

Marseille, le 29 janvier 2024

Vendredi 26 janvier, lors du Comité régional de suivi du plan France 2030 à Martigues, Daniel MARGOT, 1^{er} vice-président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur et copilote du totem « France 2030 » de CCI France, a exposé la valeur ajoutée du réseau CCI dans l'expérimentation Etat/Région.

« Capter un maximum de fonds de France 2030, c'est un enjeu stratégique pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, région pilote. Et ça l'est encore plus pour les entreprises pouvant prétendre aux financements pour produire autrement.

Celles dont on détecte le potentiel innovant, on ne doit pas les lâcher à l'étape du dossier, surtout les TPE-PME qui ont besoin d'être épaulées et bien orientées face à des appels à projet très pointus. C'est la mission prioritaire de notre réseau CCI, travaillant en synergie avec un écosystème régional mobilisé et complémentaire. »



A l'invitation de Christophe MIRMAND, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Renaud MUSELIER, président de la Région Sud, et en présence de Bruno BONNELL, Secrétaire Général pour l'Investissement France 2030, Daniel MARGOT représentant Philippe RENAUDI, a exposé la mission des CCI dans les territoires : un travail qui ne s'arrête pas à l'identification d'entreprises potentiellement candidates. Ce qu'il fallait retenir :

- A ce jour, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 292 dossiers lauréats France 2030, ce qui représente plus de 737 M€ de fonds attribués sur les 54 Mds€ du plan d'investissement national et la place au 6^e rang des régions. **48 entreprises ont déjà candidaté** aux [Appels A Candidatures](#) : **principalement**

des TPE et PME, détectées par notre réseau CCI qui atteint et dépasse l'objectif fixé par CCI France de 3 dossiers à décembre 2023. L'enjeu pour 2024 est de continuer à **massifier le nombre d'entreprises candidates et surtout, éligibles.**

- Les CCI accompagnent chaque startup, TPE ou PME en capacité de *donner un temps d'avance à la France* : il s'agit de **la qualifier au mieux en vue de déposer un dossier solide pour gagner un AAC**, ou de **la réorienter au besoin vers d'autres sources de financement** plus en phase avec son projet, sa solution. Cela se traduit par un appui, des conseils, de la formation en termes d'ingénierie financière, de gouvernance, de positionnement...
- Pour ce faire, les conseillers référents France 2030 au sein des 7 CCI territoriales ([contacts dans cet article](#)) travaillent de concert avec les acteurs économiques mobilisés et **particulièrement avec les pôles de compétitivité*** dont les domaines d'excellence répondent à la majorité des [10 objectifs de France 2030](#) :
 - *créer les dispositifs médicaux de demain produits en France*
 - *devenir le leader de l'hydrogène vert et de l'énergie renouvelable*
 - *produire véhicules électriques et le premier avion bas carbone*
 - *investir le champ des grands fonds marins*
 - *investir dans un alimentation durable et traçable*
 - *produire des contenus culturels, créatifs et immersifs*
 -

* *Eurobiomed, Capénergies, Safe cluster, pôle Mer Méditerranée, Innov'Alliance, SCS, Optitec mais aussi Novachim, éa Eco-Entreprises, pole SAP, Riviera Yachting Network.*